



GESTIONNAIRE COMPTABLE ET FISCAL EN ALTERNANCE

Titre professionnel du Ministère de l'Emploi
Niveau 5 (Bac +2) inscrit au RNCP – Code 37949
Eligible au CPF sous le n° 287270



OBJECTIFS

Cette formation diplômante de niveau 5 (bac+2) permet d'acquérir et développer les compétences professionnelles liées au métier de gestionnaire comptable et fiscal.

PUBLIC CIBLE

- ▶ Salariés
- ▶ Demandeurs d'emploi

ACCESSIBILITE

Cette formation est accessible au public en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens techniques).

PRE-REQUIS

- ▶ Titulaire du Bac
- ▶ Niveau bac avec expérience professionnelle
- ▶ Maîtriser l'enregistrement des opérations courantes de l'entreprise

CONDITIONS D'ADMISSION

- ▶ Sur dossier et entretien individuel
- ▶ Tests de positionnement

MODALITES DE L'ALTERNANCE

- ▶ Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation* (en fonction de la branche professionnelle)
- ▶ 1 semaine de formation toutes les 2 semaines en moyenne

DUREE

552 heures sur 14 mois

PERIODE DE REALISATION

2 octobre 2023 au 20 décembre 2024

TARIF/FINANCEMENT

Apprentissage : forfait annuel financé par l'OPCO.

Tarif spécifique pour les demandeurs d'emploi. Nous consulter.

PRESENTATION DU METIER DE GESTIONNAIRE ET FISCAL

Le gestionnaire comptable et fiscal établit pour l'entreprise les différents documents comptables, fiscaux nécessaires à l'analyse patrimoniale et de gestion de l'année ou pluriannuelle. Les activités visées :

- Les travaux réalisés par le gestionnaire comptable et fiscal reposent sur la qualité de l'information comptable (saisies d'écritures réalisées par lui-même ou par une ou plusieurs autres personnes).
- Les travaux d'inventaire (périodiques, mensuels, trimestriels ou annuels) impliquent du gestionnaire comptable et fiscal une maîtrise du processus et des procédures de réalisation des ajustements nécessaires en comptabilité et un respect juridique, comptable et fiscal des éléments traités.
- La présentation des comptes périodiques ou annuels constitue un point important des travaux du gestionnaire comptable et fiscal. Il est à même de produire un bilan, un compte de résultat et une annexe en fonction de la réglementation.
- La fiscalité de l'entreprise qui repose sur deux axes : la TVA d'une part, et la fiscalité « d'exploitation » d'autre part.
- L'analyse des comptes conclut les travaux en mettant en évidence à partir de ratios, de retraitements de postes comptables, les éléments de gestion permettant au décideur de définir un plan d'action.

Dans les PME, le gestionnaire comptable et fiscal assure seul ou avec une équipe, l'ensemble des travaux de comptabilité et de gestion. Dans une entreprise de taille intermédiaire, il sera spécialisé sur une activité spécifique, et intégré au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Dans les cabinets d'expertise comptable, sous l'autorité d'un expert-comptable ou d'un chef de mission, le gestionnaire comptable et fiscal assure ou supervise la tenue de la comptabilité et effectue les travaux de fin d'exercice des dossiers dont il a la charge.

Selon l'organisation le gestionnaire comptable et fiscal peut être en relation avec les clients, les fournisseurs, les organismes financiers, les administrations fiscales et sociales... Le principal interlocuteur interne est le chef d'entreprise ou son adjoint. Le gestionnaire comptable et fiscal réalise ses travaux à l'aide de logiciels et maîtrise l'utilisation des outils bureautiques et les modes de communication et de transferts numériques. Le gestionnaire comptable et fiscal assure une veille professionnelle comptable, fiscale et sociale permanent

COMPETENCES VISEES

L'activité du Gestionnaire Comptable et Fiscal s'articule autour de trois pôles de compétences :

- Etablir et présenter les arrêtés comptables périodiques et annuels
- Renseigner et contrôler les déclarations fiscales
- Etablir et présenter des états prévisionnels de l'activité de l'entreprise

DEBOUCHES/PASSERELLES

Type d'emplois accessibles

Comptable gestionnaire, comptable, comptable unique, comptable général, collaborateur de cabinet d'expertise comptable, chef comptable...

Poursuite d'études

- Equivalence du titre : bac+2
- Poursuite d'études en Bac+3 (Niveau 6) : DCG, Diplôme D'Etudes Comptable, Bachelor Responsable Comptable et financier, Licence professionnelle...

INSTITUT DE FORMATION POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

5, rue Justin Catayée – BP 21162 – Tél. 05 94 29 64 00 – Courriel : accueil@ifodes.com

SARL au Capital de 48 000 € - RCS Cayenne B 330 517 426 - SIRET 330 517 426 00020 - Code NAF 8559 A

N° de déclaration d'existence : 96 973 0005 97

www.ifodes.com

CONTENU DE LA FORMATION

1. CCP 1 – ETABLIR ET PRESENTER LES ARRETES COMPTABLES PERIODIQUES ET ANNUELS

- Déterminer les opérations d'inventaire pour l'arrêté des comptes
- Réviser, valider les comptes annuels

2. CCP 2 – RENSEIGNER ET CONTROLER LES DECLARATIONS FISCALES

- Etablir, contrôler et valider les déclarations fiscales périodiques
- Etablir, contrôler et valider les déclarations fiscales annuelles

3. CCP 3 – ETABLIR ET PRESENTER DES ETATS PREVISIONNELS DE L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

- Analyser les états comptables de synthèse
- Etablir et présenter des budgets et prévisions

4. PREPARATION A LA CERTIFICATION

- Outils bureautiques et de communication
- Accompagnement à la rédaction du dossier professionnel
- Entraînement aux épreuves : examens blancs
- Examen final

METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Travail en mini-groupe
- Ateliers de communication
- Blended Learning : alternance de phases de formation en présentiel et en distanciel
- Mises en situation professionnelle et études de cas

MODALITES D'EVALUATION EN COURS DE FORMATION

- Evaluations intermédiaires à chaque fin de module
- Organisation d'épreuves d'examen blanc
- Evaluation des compétences acquises en entreprise

EVALUATION FINALE

En cours de formation, les candidats doivent rédiger un Dossier Professionnel pour se présenter à la session de validation du titre professionnel de Gestionnaire Comptable et Fiscal composée :

- d'une épreuve de synthèse (mise en situation professionnelle) d'une durée de 5 heures,
- un entretien technique de 10'
- un entretien final de 20' avec le jury désigné par la Direction du Travail et de l'Emploi
- Les candidats ont la possibilité de préparer un ou deux blocs de compétences ou le titre complet.
- Les blocs de compétence peuvent être validés indépendamment et sont capitalisables pour une durée de 5 ans à partir de l'année de validation.

VALIDATION DE LA FORMATION

- Attestation de formation
- Certificat de Compétences Professionnelles (CCP)
- Titre « Gestionnaire Comptable et Fiscal » de niveau 5 (Bac +2)

INDICATEURS DE RESULTAT DERNIERE SESSION

- Taux de réussite : 85,7 % sur le titre complet (66,7% en contrat d'apprentissage, 100% en contrat de professionnalisation et 100% autre)
- Taux d'insertion : 100%
- Taux de poursuite d'études : 0%
- Taux de rupture/abandon : 12,5%